

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05 août 2014

# Gens du voyage : le Maire de Quimper décide de porter plainte

**Ludovic Jolivet, Maire de Quimper et Président de Quimper Communauté a décidé de porter plainte pour vol d'énergie, intrusion sur domaine public et dégradations. Il exprime tout son soutien envers les riverains.**

A ce jour, plus d'une centaine de caravanes de gens du voyage sont installées en divers points de la ville de Quimper ainsi que sur le territoire de l'agglomération : sur le site du SYMORESCO, à Kervouyec (éco-quartier), au stade de Brelivet, de Cuzon, Chemin de Kerhuel et rue Jacques Antelil (cf document joint).

Face à ces installations illicites, toutes les procédures d'expulsion sont en cours.

#### CONTACT PRESSE

#### CABINET / COMMUNICATION

HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
CS 26004  
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71  
FAX 02 98 95 37 02

cabinet@quimper.fr

PLUS D'INFOS  
[www.quimper.fr](http://www.quimper.fr)

Ludovic Jolivet, Maire de Quimper et Président de Quimper Communauté s'est rendu cet après-midi (mardi 5 août), aux côtés des représentants des forces de l'ordre, sur le terrain, afin de rencontrer les gens du voyage :

*« Je tiens à témoigner ma solidarité envers les riverains qui doivent supporter les nuisances. Au-delà de ces perturbations qu'ils occasionnent, ces citoyens français ont délibérément enfreint la loi, brisés les portails, déplacés les dispositifs installés par la collectivité. La Ville de Quimper a donc porté plainte pour destruction de bien public, vol d'électricité et de fluides, intrusion et dégradation. Par prévention, nous allons protéger les parcelles municipales ».*

#### Situation :

- Stade de Cuzon : Arrêté (4 août dernier) de la Préfecture de mise en demeure qui prend effet mercredi 6 août, à 9h.
- Kervouyec (procédure judiciaire engagée), Stade de Brelivet (passage au tribunal jeudi) et de Cuzon (procédure administrative engagée), Chemin de Kerhuel (procédure administrative et judiciaire engagées).